

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES

1ERE DIVISION SENIORS MESSIEURS

Règlement particulier de l'épreuve

FORET D'ORIENT ⁽¹⁰⁾

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre 2018

LES CLUBS

Combles en Barrois
Epinal
Grange aux Ormes
Metz Technopole

Nancy Aingeray
Nancy Pulnoy (champion 2017)
Rhin
Strasbourg

FORME DE JEU

⇒ Un 1^{er} tour de qualification en stroke-play

- 1 foursome
- 4 simples
- Les cartes **du Foursome et des 3 meilleurs simples** sont retenues
- Classement de la qualification au total des 4 cartes.

Départage : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, **le départage s'effectue sur le Foursome, et en cas de nouvelle d'égalité le départage s'effectue sur le 4^{ème} carte des simples non-retenu.**

⇒ Un 2^{ème} tour en match-play soit :

- Composition de l'équipe : 1 foursome, 4 simples ;
- Les 2 premières équipes de la qualification jouent pour le titre
- Les autres équipes jouent pour le maintien, soit :
 - 3 vs 8
 - 4 vs 7
 - 5 vs 6
 - Les 3 équipes gagnantes restent en 1^{ère} division pour 2019, les 3 équipes perdantes descendent en 2^{ème} division en 2019.
 - Format de jeu : 1 foursome, 4 simples (*ordre de jeu des simples : ordre croissant de l'index arrondi*)

Aucun match ne peut être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat final de la rencontre est déjà acquis pour une équipe.

⇒ Repères de départ : Jaunes

PRIX ET RECOMPENSES

Le vainqueur du match entre les 1^{er} et 2^{ème} des qualifications est déclaré Champion de Ligue.

1^{er} : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipier

2^{ème} : Une médaille par équipier

COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ le Président de l'Association Sportive ou son représentant ;
- ⇒ un représentant du corps arbitral.